

I PREAMBULE

Ce préambule a pour objectif d'aider à la lecture du dossier d'études d'incidences Natura 2000.

I.1 - Résumé du contenu de l'étude d'incidences

L'étude d'incidences évalue les impacts du projet sur les espèces et les habitats naturels d'intérêt communautaire ayant présidé à la désignation des sites Natura 2000, c'est à dire intégrés dans les Formulaires Standard de Données (« fiche d'identité » du site Natura 2000).

Cette étude a été menée en deux phases qui ont permis de définir les sites Natura 2000 étudiés (cf. page 21 et page 47 et suivantes).

Ce document s'articule en plusieurs chapitres :

- présentation générale du projet
- présentation des sites Natura 2000 à l'étude
- présentation des méthodes
- présentation des incidences Natura 2000 sur un projet routier
- présentation des mesures d'atténuation d'incidences Natura 2000 dans le cadre d'un projet routier
- présentation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire concernés par le projet
- évaluation des incidences par site Natura 2000 (comprenant 3 parties) *:
 - Etat initial,
 - Evaluation des incidences,
 - Propositions de mesures d'atténuation.
 - Estimation des coûts des mesures proposées
 - Conclusion

* En outre, l'évaluation des incidences est traitée par site Natura 2000. Chaque site Natura 2000 constitue donc un volet indépendant.

I.2 - La numérotation des stations

Sur les 77 stations étudiées, seules 40 stations concernent le tracé présenté à l'Enquête Publique, ce qui explique que la numérotation des stations soit discontinue (cf. tableau suivant).

Les stations ont été numérotées selon un axe Nord – Sud. L'étude d'incidences intègre uniquement les stations du tracé présenté à l'Enquête Publique. Cette étude spécifique présentera une numérotation discontinue (cf. tableau suivant).

De plus, dans les volets spécifiques Natura 2000, les stations concernées par une unique problématique de transparence aux déplacements du Vison d'Europe et de la Loutre (absence d'habitat naturel et d'habitat d'espèce d'intérêt communautaire) ne sont pas représentées dans la cartographie de détails (points suivants). Elles sont en revanche traitées dans le texte.

I.3 - Présentation de la cartographie

La cartographie est insérée dans le texte.

Les cartes de présentation générale apportent des informations sur la localisation des bandes d'études, des périmètres Natura 2000 et des stations. L'ensemble des cartes est toujours orienté dans un axe Nord-Sud. L'échelle varie entre le 100000^{ème} et le 25000^{ème} sur fond IGN.

Les cartes de détails (zoom) par station sont rangées selon plusieurs entrées et au 5000^{ème} ou 10000^{ème} sur fond géomètre.

La première entrée, les cartes sont rangées dans un axe Nord-Sud.

La seconde entrée, les cartes sont classées par site Natura 2000.

Enfin, la troisième entrée, correspond à l'ordre suivant : un jeu de cartes « état initial », un jeu de cartes « évaluation des incidences brutes » et un jeu de cartes « propositions de mesures et de réévaluation des incidences ».

Les intitulés des cartes se composent de la façon suivante :

- Le titre de l'étude
- Le volet de l'étude (Etat initial, évaluation...)
- Le nom du site Natura 2000 concerné
- Le numéro de la station
- Le nom de la station

Toutes les stations présentées dans « l'Etat initial » sont présentées également dans le jeu de cartographie « Evaluations des incidences » et dans le jeu « Propositions de mesures ». Toutes les stations ne sont pas cartographiées au niveau 1/5000^{ème} pour autant (point évoqué dans « numérotation des stations »). En effet, certaines stations ont été répertoriées pour le Vison d'Europe et la Loutre dans une problématique spécifique de franchissement. Ces stations ne présentaient pas d'habitat pour ces deux espèces. Elles ne figurent donc pas dans la cartographie.

Seules les stations 31, 32 et 33 figurent dans le jeu « Etat initial » seulement. Ces stations ne sont pas impactées par le tracé étudié, cependant, dans le cas où le tracé évolue, ces stations seraient susceptibles d'être touchés. Il est donc nécessaire de les faire apparaître dans le chapitre « Etat initial ».

Cartographie de présentation générale

<i>Cartographie de localisation de la bande de 300 m du projet de liaison Bordeaux – Pau A65 et découpage cartographique (4 cartes).....</i>	<i>17</i>
<i>Cartographie des stations visitées au 1/25000 (18 cartes).....</i>	<i>51</i>

Cartographie de détails

▪ Réseau hydrographique du Brion (FR7200801)	
<i>Cartes Etat initial (1 carte).....</i>	<i>85</i>
<i>Cartes évaluation des incidences (1 carte).....</i>	<i>89</i>
<i>Cartes des propositions de mesures d'atténuation (1 carte).....</i>	<i>93</i>
▪ Réseau hydrographique du Beuve (FR7200802)	
<i>Cartes Etat initial (4 cartes).....</i>	<i>101</i>
<i>Cartes évaluation des incidences (2 cartes).....</i>	<i>107</i>
<i>Cartes des propositions de mesures d'atténuation (2 cartes).....</i>	<i>111</i>

▪ Vallée du Ciron (FR7200693)	
<i>Cartes Etat initial (11 cartes).....</i>	<i>121</i>
<i>Cartes évaluation des incidences (3 cartes).....</i>	<i>139</i>
<i>Cartes des propositions de mesures d'atténuation (3 cartes).....</i>	<i>145</i>
▪ Du réseau hydrographique des affluents de la Midouze (FR7200722)	
<i>Cartes Etat initial (16 cartes).....</i>	<i>167</i>
<i>Cartes évaluation des incidences (7 cartes).....</i>	<i>197</i>
<i>Cartes des propositions de mesures d'atténuation (7 cartes).....</i>	<i>209</i>
▪ Du réseau hydrographique du Midou et du Ludon (FR7200806)	
<i>Cartes Etat initial (12 cartes).....</i>	<i>227</i>
<i>Cartes évaluation des incidences (6 cartes).....</i>	<i>247</i>
<i>Cartes des propositions de mesures d'atténuation (6 cartes).....</i>	<i>255</i>

I.4 - Tableau récapitulatif des stations

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des stations inventoriées. Le dossier APS ne comprenant pas de numérotation mais des noms de stations, il suffit de se reporter dans la colonne « nom de la station » pour connaître le numéro correspondant dans le dossier de l'étude d'incidences.

RECAPITULATIF DES STATIONS A L'ETUDE		
Interaction site Natura/projet	Nom de la station	Numéro Station
Réseau hydrographique du Brion (FR7200801)	Affluent ruisseau de Coimères (aiv)	3
	Ruisseau de Barlouquet (aiv)	4
Réseau hydrographique du Beuve (FR7200802)	Affluent ruisseau de Carpouleyre (aiv)	6
	Affluent ruisseau de Carpouleyre (aiv)	9
	Affluent ruisseau de Carpouleyre (aiv)	10
	Affluent ruisseau de Carpouleyre (aiv)	11
	Affluent ruisseau de Carpouleyre (aiv)	12
	Ruisseau du Bois Bacquey (ai)	17
Vallée du Ciron (FR7200693)	Ruisseau des Peyrères (aiv)	16
	Affluent du ruisseau du Pessan (aiv)	21
	Affluent du Pessan (ai)	22
	Affluent de la Grange (ai)	23
	Ciron	24
	Affluent du Lep (ai)	28
	Craste (aiv)	31
	Craste (aiv)	32
	Craste (aiv)	33

RECAPITULATIF DES STATIONS A L'ETUDE		
Interaction site Natura/projet	Nom de la station	Numéro Station
Champ de tir de Captieux (FR7200723)	Craste (aiv)	34
	Craste (aiv)	36
Réseau hydrographique des affluents de la Midouze (FR7200722)	Ruisseau de Lagravette	39
	Craste (aiv)	40
	Craste (aiv)	43
	Retjons	44
	Affluent du ruisseau du Ribarrouy (ai)	47
	Ruisseau du Ribarrouy	49
	Craste (aiv)	50
	Craste (aiv)	52
	Douze et affluents	53
	Ruisseau de Coutchon	54
	Craste (aiv)	55
Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (FR7200806)	Affluent du Corbleu (ai)	57
	Ruisseau de Corbleu	58
	Etang du Moulin Neuf (ai)	61
	Ruisseau du Penin	66
	Midou	70
	Ludon	71
	Ruisseau de Lacoste (ai)	72
	Ruisseau du Barrouquet(ai)	73
	Ruisseau de Cassagne(ai)	74
	Craste (aiv)	77

(aiv) : aire d'influence du Vison
(ai) : aire d'influence